



Compte rendu de la rencontre du comité exécutif du 2015-02-20

Présents :

- Juliette Perri, présidente
- Evelina Balut, v-p aux finances
- Suzanne Méthé, v-p aux affaires collégiales
- Danielle Renaud, v-p aux affaires internes et communications

Absents :

- Chantal Noël, v-p aux affaires universitaires
- Yan Martel, v-p aux affaires externes

Lieu : Université McGill, 3600 McTavish

Adoption de l'ordre du jour :

1. Retour sur le projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide financière
2. Suivi sur le retrait du Profil 3
3. WIKI et liste de diffusion
4. Visioconférence
5. Conférence CASFAA – participation/ proposition...
6. AG du 17 juin 2015
7. Ateliers de formation pour les étudiants proposés par FCAC
8. Planification annuelle : Travaux en cours - consultation auprès des membres
9. Varia

1. Retour sur le projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide financière

Au début février, nous avons consulté les membres au sujet du projet de règlement no 53, via la liste PRAF. Peu de membres ont commenté ce projet, et l'association a émis un avis public à l'effet qu'on reconnaissait l'effort du gouvernement d'améliorer les paramètres de calcul (indexation des dépenses admises et augmentation du montant servant au calcul du revenu protégé), mais que l'on resterait vigilant quant à la hausse future de l'endettement étudiant. Cet avis public a été déposé sur notre site web, dans la section Nouvelles, le 10 février et M. Simon Boucher-Doddridge en a été informé par courriel. Ni Juliette ni info-aqrafe n'a reçu de réponse de sa part.

Le projet devrait être adopté d'ici quelque jours, nous ne savons pas s'il y aura des ajouts.

Pour ce qui est des FIO, Juliette souligne que cette partie pourrait être sensible pour certains établissements où les associations étudiantes votent des frais CANO pour subventionner des espaces dont ils deviennent propriétaires et qu'ils louent ensuite (immeubles, locaux, etc.). Cela reste à voir.

2. Suivi sur le retrait du profil 3

La première question qu'on se pose est : « est-ce que l'AFE maintient le cap? ».

Suzanne fait un retour sur l'argumentaire de la Fédération des cégeps, en faveur de la conservation des accès de profil 3, dont le représentant sur ce dossier est M. Martin Strass, responsable de la Commission des affaires étudiantes. La Fédération regroupe 48 cégeps.

Certains des arguments portent sur les délais importants pour recevoir les réponses d'admission ; les étudiants ne font pas nécessairement les demandes d'aide financière avant d'être admis. Juliette croit que ces problématiques techniques ne sont pas un enjeu pour l'AFE, qu'elles ne seront même pas soulevées au prochain comité conjoint. Selon elle, il n'y aura pas de négociations, on sera mis devant un fait accompli. Ce n'est qu'en cas d'échec de l'AFE que les établissements d'enseignement auront un pouvoir de négociation... Quoi qu'il en soit étant donné que les cégeps ne sont pas représentés au Comité conjoint Suzanne pourrait contacter Gilles Godin qui est le représentant de l'AQRAFE sur ce comité. Elle voudrait surtout qu'on s'assure que les formations AFE soient maintenues pour tous les établissements (blocs A, B, C).

La discussion glisse vers des idées sociologiques, à l'effet qu'on voit nos clientèles changer : clientèles émergentes (problèmes de santé mentale et cognitive), situations familiales difficiles, changement idéologique du gouvernement au pouvoir actuellement, jeunes ayant moins de

notion d'économie que par les générations plus vieilles... On se demande si l'AQRAFE pourrait jouer un rôle dans la promotion de la littératie financière auprès des étudiants.

3. Wiki et liste de diffusion

Danielle fait un retour sur la liste de diffusion Google Groups qu'elle était chargée de créer. Les paramètres de gestion sont gestion et le temps investi jusqu'à présent ne lui a pas permis de créer une liste fonctionnelle (les tests ne fonctionnent pas). Cet élément n'est pas priorisé pour l'instant puisqu'on peut fonctionner avec la liste PRAF.

Le Wiki a été remis en valeur par une nouvelle disposition de l'arborescence, afin d'améliorer l'ergonomie du site. Une nouvelle section a été créée pour répondre aux besoins d'échanger sur des problèmes techniques, *l'Espace solutions*. Une page « Dernières nouvelles réservées aux membres » nous accueille désormais lorsqu'on accède au site. De plus, la section des documents archivés a été améliorée et Suzanne croit qu'il serait bon d'ajouter un dossier pour verser les documents relatifs à la Table de concertation des cégeps. Son idée est adoptée par tous et Danielle créera ce nouveau dossier.

Danielle présente aussi les deux capsules vidéo qu'elle a créé pour aider les membres moins « techno » à utiliser l'espace Discussions et l'Espace solutions.

Danielle enverra une invitation à la liste PRAF pour promouvoir le nouveau wiki et inviter les membres qui ne l'ont pas encore fait à créer un compte Google pour pouvoir y accéder.

4. Visioconférence

En janvier dernier Francis Brousseau avait demandé à Juliette et Danielle d'évaluer la possibilité d'investir dans des systèmes de vidéoconférence, pour permettre aux membres n'ayant pas les moyens de se déplacer d'assister aux rencontres quand même.

Danielle a fait quelques recherches et présente les inconvénients d'un système de visioconférence statique :

- Ne répond pas aux besoins des gens en région qui devraient quand même se déplacer vers un des lieux de captation ;
- Système relativement coûteux ;
- Demande du support et des habiletés techniques que nous n'avons pas nécessairement ;
- Demande un entrepose et un entretien ;

- De moins en moins utilisé par les entreprises car on voit mal l'écran lorsqu'il y a des projections sur écran.

Danielle propose de tester un produit de vidéoconférence web. Elle a commencé à recueillir des informations sommaires. Les coûts seraient nuls puisque la plupart des établissements détiennent une quantité de licences prépayées, c'est le cas de l'UdeM avec AdobeConnect et même chose pour McGill, entre autres. Danielle explique qu'il faut lui laisser du temps pour apprivoiser cette technologie et nous suggérons que lorsqu'elle sera prête, l'exécutif fasse un test pour une de leur rencontre.

5. Conférence CASFAA – participation / proposition

Evelina mentionne que McGill animera deux conférences. L'UdeM, peut-être mais ce n'est pas encore décidé tout à fait.

Nous avons reçu l'information suivante de Francis, lecture faite par Juliette : « *Bonjour, Même si j'ai déjà reçu l'argent de l'AQRAFE, je vous transmets le document officiel concernant la commandite pour la conférence de l'ACRAFE. Comme l'AQRAFE a donné 2 500\$, les frais d'inscription pour une personne à toute la conférence (banquet inclus) seront couverts. Habituellement, l'Association déboursait les coûts de la conférence de la représentante AQRAFE, alors cette inscription gratuite pourrait probablement être offerte à cette personne... Vous me direz si vous souhaitez avoir un kiosque de l'AQRAFE qui est aussi inclus. La commandite reçue de l'AQRAFE est déjà associée à la traduction simultanée.* »

Il est convenu qu'Evelina recevra l'exonération de ses frais et que nous demanderons à Francis un kiosque pour l'AQRAFE. Il faudrait que des membres bilingues assurent une présence au kiosque, McGill s'en occupera (Evelina, Bronwin, Myriam).

Evelina s'occupera de faire imprimer des cartes pour l'AQRAFE, notre logo au recto, notre mission au verso.

Juliette s'occupera de faire faire une bannière autoportante avec le logo de l'AQRAFE.

Par ailleurs Suzanne mentionne qu'il serait intéressant d'avoir accès à des conférences données par des organismes en matière de littérature financière, comme l'Autorité des marchés financiers. Evelina suggère aussi l'organisme SOS Dettes. Suzanne est mandatée pour envoyer les suggestions à Francis.

6. AG du 17 juin 2015

Après discussion, considérant que le fait que les membres pourront se ressourcer au colloque CASFAA donné au Québec cette année et qu'il nous reste peu de temps pour préparer l'événement, nous décidons à l'unanimité de reporter notre AG en novembre. On émet l'idée de la tenir sur deux journées, où quelques heures seraient réservées aux affaires courantes de l'association. Cet événement se déroulerait probablement à Montréal pour rejoindre le plus de membres.

8. Planification annuelle : travaux en cours – consultation auprès des membres

En continuité avec le point précédent, nous passons au point 8 de l'ordre du jour, concernant la consultation des membres pour les travaux à prioriser.

Chantal Noël avait préparé un sondage pour les membres, afin de connaître leurs intérêts et permettre au comité exécutif de choisir des priorités et créer des groupes de travail. Les membres présents prennent connaissance du formulaire préparé, et soulignent le bon travail de Chantal ; les questions seront toutefois revues. Vu l'absence de Chantal, il est convenu que Danielle prendra le relais, elle enverra aux membres le formulaire et proposera de nouvelles questions. Ceci devrait être fait dans un court laps de temps pour envoyer le sondage rapidement aux membres.

7. Ateliers de formation pour les étudiants proposés par FCAC

Nous avons reçu une proposition de John Boylan concernant des ateliers préparés par l'ACFC (Agence de consommation financière du Canada). L'UQAM a soumis sa candidature pour donner un ou deux ateliers en français, et McGill pour trois ou quatre ateliers en anglais. Le courriel, envoyé à la liste CASFAA, a été copié en annexe à ce compte rendu.

Evelina mentionne qu'il est important de participer à ces événements pour que les établissements du Québec aient de la visibilité. Juliette renchérit sur le fait que ces ateliers sont l'occasion de s'associer à des organismes réputés.

Commencée à 10h00, la rencontre se termine à 16h00.

Danielle Renaud, v-p aux affaires internes et communications

Annexe – Courriel concernant les ateliers de littératie financière ACFC - version française

De : John Boylan [mailto:john.boylan@ubc.ca]

Envoyé : 18 février 2015 08:40

À : Renaud Danielle

Objet : ATELIERS DE LITTÉRATIE FINANCIÈRE OFFERTS PARTOUT AU CANADA PAR L'ACRAFE
SOUHAITEZ-VOUS Y PARTICIPER ?

Chers responsables de l'aide financière aux étudiants,

L'ACRAFE a l'immense plaisir de vous annoncer qu'elle a été choisie par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) pour offrir des ateliers de littératie financière.

Les ateliers sont fondés sur Vos outils financiers, un programme élaboré par l'ACFC, le Fonds pour l'éducation des investisseurs et l'Autorité des marchés financiers du Québec. Les ateliers visent à présenter et à enseigner les concepts de littératie financière aux étudiants actuels et futurs de nos établissements et communautés, de sorte qu'ils deviennent des citoyens bien informés sur les questions financières.

L'entente avec l'ACFC indique que nous devons tenir entre douze et quinze ateliers dans des établissements postsecondaires et couvrir toutes les provinces. Trois des ateliers doivent se dérouler en français. Les ateliers peuvent avoir lieu dans des centres communautaires ou dans des écoles secondaires. Les méthodes de prestation prendront la forme d'une présentation en classe ou d'un webinaire. Chaque école qui participe à la tenue d'un atelier sera dédommée (voir les détails ci-dessous).

Lorsque tous les ateliers auront été tenus, le conseil d'administration produira un rapport écrit à l'intention de l'ACFC. Ce rapport contiendra un résumé des activités entreprises, des commentaires sur le matériel utilisé, tant du point de vue du participant que du formateur, et des recommandations pour poursuivre le déploiement de ces ateliers dans le monde de l'éducation.

Ce courriel vise à vous inviter, ainsi que votre établissement, à participer à cette activité et à devenir un acteur actif de la progression de la littératie financière au Canada.

Sur quoi porteront les ateliers ?

Deux grands thèmes sont abordés : 1) Revenus, dépenses et budget 2) Gestion de l'endettement et du crédit.

Chaque responsable aura la liberté de créer son propre atelier en employant la documentation fournie par l'ACFC. La Trousse du formateur jointe au présent courriel donne un aperçu de l'agencement des modules à présenter aux participants, des équipements et autres matériels requis, des activités proposées et des présentations

PowerPoint, et suggère un calendrier des ateliers. En outre, les objectifs d'apprentissage font partie de la documentation et permettent aux formateurs de choisir la meilleure approche d'enseignement des différents sujets en vue d'optimiser l'atteinte des nouveaux comportements souhaités.

Quels sujets devraient être abordés dans les ateliers ?

Le formateur peut agencer les minimodules des deux grands thèmes selon son bon vouloir. Si le formateur dispose de peu de temps, il vaut mieux qu'il se concentre sur un minimodule et explique bien le sujet abordé. Il est stipulé dans l'entente que la documentation présentée dans les ateliers doit être celle de l'ACFC.

Quelle doit être la durée des ateliers ?

Les ateliers doivent durer au moins une heure. S'ils le peuvent, les formateurs sont invités à livrer des ateliers plus longs afin de couvrir le maximum de sujets.

Quand doit-on tenir les ateliers ?

Les ateliers doivent être tenus entre le 9 mars et le 3 avril 2015. Nous sommes conscients que le délai est très court. Toutefois, l'entente indique que l'ACRAFE doit remettre son rapport le plus près possible de la fin de l'exercice financier de l'ACFC (31 mars).

Qu'attend-on des participants ?

Chaque participant devra répondre par écrit à un court sondage à la fin de l'atelier. Ces sondages sont importants, car ils permettent de colliger les commentaires sur les ateliers et d'indiquer à l'ACFC les améliorations à apporter au matériel.

Qu'attend-on du formateur ?

En plus de tenir l'atelier et de livrer une copie de sa présentation à l'ACRAFE, le formateur doit aussi répondre par écrit à un court sondage. Ces renseignements seront intégrés dans notre rapport à l'ACFC dans des sections portant sur le contenu et la structure du matériel, sur les leçons apprises, sur les pratiques exemplaires, etc.

Y a-t-il un quelconque dédommagement pour offrir les ateliers ?

Oui, un processus de remboursement a été mis en place pour les établissements qui tiennent les ateliers. L'ACFC a fourni au conseil d'administration de l'ACRAFE une subvention d'environ 19 000 \$ destinée aux établissements admissibles. Chaque formateur doit soumettre un budget préliminaire indiquant les frais prévus pour la tenue des ateliers. La proposition sera analysée par le comité des ateliers, qui a l'autorité de l'approuver et de procéder à l'allocation des fonds.

Note – tous les reçus originaux devront être soumis pour que le montant puisse être remboursé.

Quels sont les postes budgétaires autorisés ?

La liste suivante donne une bonne idée des dépenses admissibles dans le cadre d'une demande de remboursement de frais liés aux ateliers : chèques-cadeaux de librairies, bons de centres alimentaires, transport en commun, nourriture (p. ex. pizza) et boissons (p. ex. eau, jus, sodas), location de salle et de matériel audiovisuel, petits prix, stationnement, factures d'épicerie, etc.

Les formateurs sont invités à suggérer d'autres postes budgétaires dans leur proposition. Ceux-ci seront pris en considération et analysés par le comité des ateliers.

Comment participer ?

Si vous souhaitez organiser un atelier, veuillez communiquer avec le membre du comité des ateliers de votre région avant **le vendredi 20 février 2015**:

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACRAFE : COMITÉ DES ATELIERS

Kam Holland (Repr. - Ouest)
BC/YT, AB/NT/NU, SK, MB
Tél. : 204 786-9459
k.holland@uwinnipeg.ca

Nicole Bonich (Repr. - Centre et Est)
ON, QC, NB, NS, PE, NL
Tél. : 905 457-4529, poste 5440
Nicole.bonich@sheridancollege.ca

Sandy McFadden (Collecte de données)
Tél. : 613 533-6000, poste 77112
sandy.mcfadden@queensu.ca

John Boylan (Rédaction du rapport)
Tél. : 604 827-1981
john.boylan@ubc.ca

Pour terminer, nous sommes enchantés que l'ACFC ait octroyé ce contrat à l'ACRAFE, car cela nous indique clairement que l'ACFC reconnaît notre expertise dans ce champ de compétences. Comme la plupart d'entre nous aiment déjà ce genre d'ateliers pour notre population étudiante, je crois que le processus de transition et de prestation de ces ateliers se fera sans heurts. Votre participation à ce programme donnera à l'ACRAFE l'occasion de faire valoir au gouvernement du Canada la forme que devrait prendre la littératie financière à l'avenir. L'ACRAFE continuera d'être vue comme un organisme

professionnel qui a l'écoute des responsables des politiques quant à l'importance de cet enjeu dans le secteur des études postsecondaires et comme un organisme sans but lucratif qui collabore harmonieusement avec des agences gouvernementales (p. ex. l'ACFC) dans le but de mieux répondre aux besoins des citoyens, tout en les instruisant, grâce à des projets stimulants comme celui-ci.

Vous êtes tous une source inestimable de connaissances et vous soutenez vos étudiants avec professionnalisme, courtoisie et respect de la confidentialité. Je ne peux imaginer de meilleure équipe pour tenir ces ateliers, d'où la décision du conseil d'administration de déposer une proposition vantant les qualités de notre équipe de vedettes ! J'espère sincèrement que vous souhaiterez participer à cette importante activité et, au nom du conseil d'administration, je vous en remercie.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Cordialement,

John Boylan BBA, CUCA Niveau 1, M. Éd., Ceinture verte Lean
Gestionnaire, Ordonnancement et dossiers des étudiants
Gestion de l'effectif étudiant
Université de Colombie-Britannique
1874, East Mall | Vancouver, BC Canada V6T 1Z1
Tél. : 604 827-1981
Télec. : 604 822-5459
Cell. : 604 369-0942
Courriel : john.boylan@ubc.ca
www.ubc.ca
Président – ACRAFE/CASFAA
Coprésident– GCNAFE
Président - ASAP

[Click here to unsubscribe from these mailings.](#)

CASFAA | www.casfaa.ca | info@casfaa.ca